



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte  
reçu par le représentant de l'Etat le 12 AVR. 2023  
et publié le 12 AVR. 2023 est exécutoire.

Séance du mercredi 5 avril 2023

Délibération n° 99\_2023\_031

### Affectation des résultats des budgets de l'exercice 2022

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi cinq avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Absent
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Absent
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Isabelle CHAPUT  Excusé Arrivée au point n° 7  Absente  Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 29  
Membres votants : 33

Secrétaire de séance : Monsieur Serge AUDONNET

Date de la convocation : 29 mars 2023  
Date de l'affichage : 29 mars 2023

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20230405-992023031-DE  
Date de télétransmission : 12/04/2023  
Date de réception préfecture : 12/04/2023

# Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 5 avril 2023

## Délibération n° 99\_2023\_031

### Affectation des résultats des budgets de l'exercice 2022

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales fixant les règles de l'affectation des résultats,

vu les comptes financiers uniques de l'exercice 2022 ;

les affectations des résultats de l'exercice 2022 sont les suivantes :

Les résultats du **budget principal 2022**, sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	1 479 753,39 €
Section d'investissement :	-	1 368 651,71 €
Les reste à réaliser dégagent un déficit :	-	339 328,35 €

Il convient d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement 2022, soit 1 479 753,39 €, en section d'investissement (article 1068) pour couvrir le besoin de financement.

Les résultats du **budget annexe « assainissement » 2022** sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	1 683 148,59 €
Section d'investissement :	+	299 360,55 €
Les reste à réaliser dégagent un déficit :	-	494 290,53 €

Le besoin de financement qui se dégage de la section d'investissement est de 194 929,98 €. Il convient de le couvrir en affectant une partie du résultat de fonctionnement en recette d'investissement (article 1068). Le reste du résultat de fonctionnement est reporté en section de fonctionnement soit 1 488 218,61 €, le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement.

Les résultats du **budget annexe « gestion du tourisme »** sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	11 864,92 €
Section d'investissement :	-	46 473,67 €
Les reste à réaliser dégagent un excédent :	+	12 054,91 €

Il convient d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement 2022, soit 11 864,92 €, en section d'investissement (article 1068) pour couvrir le déficit d'investissement.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement des budgets annexes « Citoyens français itinérants » et « Zones d'activités » sont reportés dans leurs sections respectives.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**vote l'affectation des résultats des budgets ci-dessus**

---

Le Président



Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Serge Audonnet", is written over the text "Le secrétaire de séance".

Serge AUDONNET